



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mai 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

Point 12 e) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions : pays africains
sortant d'un conflit**

Apport d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud par les organismes des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Depuis l'accession du Soudan du Sud à l'indépendance, le 9 juillet 2011, le Conseil économique et social a manifesté sa volonté, notamment en adoptant la résolution 2011/43, de coopérer avec des partenaires pour tenter d'apporter des solutions aux vastes défis que le pays doit relever sur le plan humanitaire ainsi qu'en matière de consolidation de la paix et de développement. Le présent rapport sur le Soudan du Sud est le sixième soumis au Conseil depuis l'accession du pays à l'indépendance.

2. Le premier rapport (E/2012/76) a donné une vue d'ensemble de l'appui fourni par les organismes des Nations Unies au Gouvernement sud-soudanais et du renforcement des capacités locales au lendemain de l'indépendance. Le deuxième rapport (E/2013/73) a rendu compte de l'appui apporté aux programmes de développement et de consolidation de la paix. Le troisième rapport (E/2014/94) a décrit comment le déclenchement du conflit, en décembre 2013, avait réduit à néant la plupart des progrès réalisés depuis l'indépendance. Le quatrième rapport (E/2015/74) a souligné les effets persistants du conflit. Le cinquième rapport (E/2016/71), qui a été remis en mai 2016, c'est-à-dire avant la crise dont Djouba a été le théâtre en juillet de cette année-là, a mis l'accent sur les efforts d'appui à la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (l'Accord de paix), signé en août 2015, ainsi que sur l'appui au relèvement et sur le passage d'un dispositif d'aide humanitaire d'urgence à des priorités de développement à plus long terme.

3. Le présent rapport donne un aperçu des principaux faits nouveaux survenus depuis la présentation du précédent rapport au Conseil économique et social. Le premier semestre de 2016 avait laissé entrevoir l'espoir de retrouver le chemin de la paix et du développement, d'importantes mesures ayant été prises en vue de



l'application de l'Accord de paix. Un Gouvernement provisoire d'union nationale avait été formé et, en avril 2016, le chef de l'opposition, Riek Machar, était revenu à Djouba pour être investi Premier Vice-Président. En juillet 2016, cependant, une violente crise a éclaté à Djouba à cause d'une méfiance mutuelle croissante et d'un manque de confiance entre les parties. Après plusieurs jours de combats intensifs, M. Machar a quitté Djouba accompagné d'un certain nombre de partisans.

4. La crise a donné lieu à une instabilité permanente et à des combats localisés, à une grave détérioration de la situation humanitaire, à une érosion de la cohésion sociale et à une aggravation de la crise économique. Si les parties ne contestent pas l'Accord en tant que cadre du processus de paix, la réalisation des objectifs d'étape a de nouveau été entravée.

5. En décembre 2016, un dialogue national a été instauré par le Gouvernement provisoire d'union nationale afin de permettre au peuple sud-soudanais de mieux comprendre les enjeux fondamentaux liés à l'union nationale et à la structure de l'État. Parallèlement, un comité technique a été créé pour rendre opérationnelle la Commission vérité, réconciliation et apaisement dans le cadre de l'Accord de paix. Dans les premiers mois de 2017, la situation humanitaire s'est encore détériorée, une famine s'étant déclarée en février 2017 dans certaines régions du pays.

II. Contexte

6. L'Accord de paix d'août 2015 avait suscité de nouveaux espoirs de progrès mais la crise et les combats dont Djouba a été le théâtre en juillet 2016 ont révélé que le processus de paix reposait sur une base fragile. Si, jusqu'en juin 2016, la communauté internationale avait axé ses efforts sur la réalisation des objectifs d'étape officiels du processus de paix, avec la mise en place du Gouvernement provisoire d'union nationale et de l'Assemblée législative nationale provisoire et l'application des dispositions transitoires de sécurité, la situation a changé radicalement après la crise de juillet 2016.

7. Cette crise a donné lieu à de graves violences, dont des agressions sexuelles, et entraîné la mort d'un grand nombre de personnes à Djouba, conduisant à l'évacuation de travailleurs humanitaires et de fonctionnaires de l'ONU dans les mois qui ont suivi et mettant sérieusement à mal leur travail. En outre, après la crise, les tensions se sont exacerbées en de nombreux endroits de l'ensemble du pays et les hostilités et l'agitation se sont propagées à des régions qui étaient jusqu'alors considérées comme relativement stables, notamment l'Équatoria dans le sud et certaines parties de la région de Bahr el-Ghazal dans le nord-ouest. De plus, les combats se sont poursuivis localement dans la région du Haut-Nil et dans l'État de l'Unité, ainsi que dans l'État du Jongleï, où le conflit était principalement resté circonscrit jusqu'à la crise de juillet. La violence sexuelle et sexiste a été utilisée comme arme de guerre. De janvier à septembre 2016, plus d'un cas de violence sexuelle sur cinq signalés aux partenaires humanitaires était marqué par la violence sexuelle, essentiellement perpétrée par des éléments armés.

8. De dix à l'origine, le nombre d'États est passé à 32 suite à la création de 28 États fin 2015, suivie de la création de quatre États supplémentaires en janvier 2017. Les nouveaux États sont défaillants à cause du manque de capacités institutionnelles, d'infrastructures et de financements et en raison de différends quant à la délimitation de leurs frontières et, dans certains États, de tensions et de violences intercommunautaires. L'affaiblissement et la fragmentation des administrations publiques locales et le manque général de sources de financement public font partie des obstacles bureaucratiques auxquels se heurtent les organismes d'aide.

9. Bien que l'évolution de la situation soit une source d'énormes difficultés pour la population et pour l'aide internationale, il convient de noter que le conflit d'envergure nationale qui opposait les partisans du Gouvernement et ceux de l'opposition n'a pas repris après la crise de Djouba de juillet 2016 et que l'Accord de paix demeure le cadre officiel de la recherche d'une solution politique. Le 14 décembre 2016, le Président Salva Kiir a lancé un appel au dialogue national, désigné un comité directeur et sollicité l'appui de trois laboratoires d'idées indépendants implantés à Djouba, qui assument les fonctions de secrétariat. Le dialogue national devrait aborder un vaste éventail de questions liées à la consolidation de la paix et au développement ainsi qu'à l'avenir de l'unité du Soudan du Sud en tant qu'État et nation. Des acteurs internationaux, dont l'ONU, se sont dits disposés à soutenir un dialogue véritable associant toutes les parties et où les femmes occuperaient également un rôle central. Le calendrier du dialogue national n'a toutefois pas encore été annoncé.

10. La crise humanitaire que traverse le Soudan du Sud s'est intensifiée dans des proportions alarmantes au cours de la période considérée. Environ 7,5 millions de personnes – soit plus d'une sur deux à l'échelle du pays – ont besoin d'aide humanitaire, et les combats, ininterrompus depuis juillet 2016, ont arraché à leur foyer des centaines de milliers de civils. Jusqu'à présent, environ 3,7 millions de personnes ont été déplacées, ce qui représente près de 28 % de la population totale du Soudan du Sud, parmi lesquelles 1,9 million ont été déplacées à l'intérieur du pays et 1,8 million se sont réfugiées dans des pays voisins. Un nombre sans précédent de personnes ont fui vers l'Ouganda, qui a accueilli plus de 180 000 personnes depuis le début de 2017, portant le nombre total de réfugiés sud-soudanais en Ouganda à plus de 850 000 (58 % d'enfants; 56 % de femmes et de filles). La crise des réfugiés sud-soudanais est celle qui enregistre le plus fort développement à l'échelle mondiale.

11. L'insécurité alimentaire et la malnutrition ont atteint un niveau sans précédent, des famines localisées s'étant déclarées dans deux comtés de l'État de l'Unité en février. L'insécurité et les difficultés d'accès ont mené un million de personnes supplémentaires au bord de la famine. À l'échelle du pays, quelque 4,9 millions de personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire grave, chiffre qui devrait atteindre 5,5 millions au plus fort de la période de pénurie, en juillet. On estime qu'environ un million d'enfants et quelque 340 000 femmes enceintes ou allaitantes souffrent à l'heure actuelle de malnutrition aiguë au Soudan du Sud.

12. Des civils continuent de perdre la vie ou d'être victimes d'épouvantables atteintes à leur intégrité, y compris de violences sexuelles. En 2016, plus de 2 600 cas de violence sexuelle et sexiste (en hausse de 62 % par rapport à 2015) ont été signalés aux partenaires humanitaires, dont 95 % concernaient des femmes et des filles et 61 % des enfants. Il est régulièrement fait état du recours au viol comme arme de guerre, des cas de violence sexuelle ayant été signalés récemment dans plusieurs localités de la région d'Équatoria et de l'État de l'Unité.

13. D'immenses dangers menacent les enfants du Soudan du Sud. On estime à plus de 17 000 le nombre d'enfants recrutés par des éléments armés dans le pays et on a dénombré plus de 9 000 enfants non accompagnés, séparés de leur famille ou portés disparus. Plus de 1,1 million d'enfants âgés de 3 à 18 ans n'ont plus accès à l'éducation à cause du conflit ou d'un déplacement et environ un million d'enfants sont en situation de souffrance psychosociale. Il a été signalé que les individus ont de plus en plus recours à des mécanismes d'adaptation négatifs, comme le travail des enfants et le mariage d'enfants. Dans l'Équatoria orientale, le nombre de mariages d'enfants aurait augmenté fin 2016, car les familles reçoivent le prix de la fiancée en échange de leur fille.

14. Après trois ans de conflit et de crise, la vulnérabilité aux maladies a augmenté. L'accès aux services d'assainissement et à l'eau salubre a été compromis en raison des déplacements à répétition et de dégâts causés à l'infrastructure de base; aussi les maladies transmissibles se propagent-elles. Le Soudan du Sud subit actuellement une épidémie de choléra qui est la plus longue et la plus étendue qu'ait connue le pays depuis son indépendance. Cette épidémie, qui s'est déclarée en juin 2016, s'est propagée davantage et a duré plus longtemps que les épidémies de 2014 et 2015. On observe de plus en plus de cas de maladies tropicales mortelles. Des cas de kala-azar et de rougeole ont été confirmés dans quatre comtés depuis le début de 2017. La violence et les déplacements de population dont la région de l'Équatoria est actuellement le théâtre ont durement touché des populations où la prévalence du VIH/sida est la plus élevée, et perturbé l'accès à des soins vitaux.

15. Dans de nombreux secteurs, la situation s'est encore aggravée à cause de la présence d'engins explosifs.

16. Au cours de la période considérée, le Soudan du Sud a été le théâtre de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits généralisées, ainsi que de manquements attestés au droit international humanitaire. L'Accord de paix n'a pas permis de mettre un terme aux combats entre les forces gouvernementales et les forces de l'opposition, qui continuent de s'affronter dans diverses parties du pays, or les deux camps ont pris pour cibles des civils en invoquant leur origine ethnique ou leur soutien supposé à l'autre camp. En plusieurs endroits on a constaté une recrudescence de la violence depuis mai 2016, notamment à Djouba, marquée par une vague de combats violents en juillet, mais aussi dans d'autres régions, où se déroulent des affrontements permanents depuis cette date. Chaque éruption de violence s'est accompagnée de signalements de graves violations des droits de l'homme. On a notamment recensé des exécutions de civils, des cas de torture et d'autres traitements inhumains ou dégradants, des violences sexuelles liées aux conflits, des arrestations et détentions arbitraires, des pillages et destructions de biens appartenant à des civils, des déplacements forcés de la population civile à grande échelle et des restrictions à la liberté d'expression, de circulation, d'association et de réunion.

17. À la suite de la détérioration de la situation des droits de l'homme en juillet 2016 et d'une forte augmentation des discours haineux en octobre 2016, le Conseiller spécial pour la prévention du génocide s'est rendu au Soudan du Sud en novembre 2016 pour mettre en garde contre une escalade de la violence motivée par des critères ethniques, et contre le risque de génocide. Plus tard ce même mois, la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud a fait état d'un processus soutenu de nettoyage ethnique en cours dans plusieurs régions du pays.

18. Bien que les forces gouvernementales et les forces d'opposition portent toutes deux la responsabilité des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, la majorité des cas recensés ont été commis par les forces gouvernementales et des groupes alliés. Le camp du Gouvernement n'a pas pris suffisamment de mesures pour tenir les auteurs de ces violations et atteintes comptables de leurs actes, et l'impunité qui s'exerce dans ce contexte demeure extrêmement préoccupante.

19. Les perspectives économiques du Soudan du Sud restent sombres, à cause de difficultés budgétaires liées à la baisse des recettes pétrolières, au conflit et à des choix difficiles en matière de politiques économiques. Les difficultés actuelles remontent à l'arrêt de la production pétrolière de 2012, dû à des désaccords avec Khartoum sur les frais de transit du pétrole, suivis des conflits de 2013 et de la crise de 2016, ainsi qu'à la volatilité des cours du pétrole brut, en particulier depuis 2014. Les conséquences sur l'économie et la population sud-soudanaises ont été dans une

large mesure négatives. Pour le quinzième mois consécutif, le taux d'inflation sur un an affichait trois chiffres en février 2017, à savoir plus de 400 % selon les estimations. Le déficit budgétaire atteignait environ 30 % du produit intérieur brut (PIB) pour l'exercice budgétaire 2015-2016, mais il a été réduit à environ 9 % du PIB pour l'exercice 2016-2017. La situation a été aggravée par de longues périodes de pénurie de pétrole, des retards dans le versement des salaires et les difficultés rencontrées par le Gouvernement pour attirer des financements extérieurs.

20. Des mesures de stabilisation économique et budgétaire, dont plusieurs reflètent les dispositions de l'Accord de paix, sont mises en place petit à petit. Ces mesures ont été annoncées en octobre 2016 et concernent l'augmentation des recettes (hausse des impôts, réduction du nombre de dérogations fiscales, renforcement de l'administration fiscale et augmentation des recettes pétrolières), la réduction des dépenses (traitements, dépenses discrétionnaires et marchés publics), la gestion de trésorerie (annulation de tous les chèques non présentés, comité de gestion de la trésorerie, plan de remboursement des arriérés) et le renforcement de la politique monétaire et du système bancaire (exigences de fonds propres et réserves obligatoires, renégociation des prêts et contrôle des comptes). L'élaboration et l'application systématique de ces mesures ainsi que d'autres mesures économiques demeurent problématiques.

III. Incidences du conflit sur le développement

21. Compte tenu de l'absence de progrès politique, de l'insécurité, du contexte économique difficile et de la détérioration grave et persistante de la situation humanitaire, les financements des donateurs ont été réorientés vers l'aide humanitaire, au détriment du développement. Alors que le personnel des organismes, fonds et programmes des Nations Unies était retourné à Djouba à la fin de 2016, après avoir été évacué à la suite de la crise du mois de juillet, le personnel de bon nombre de donateurs bilatéraux et d'institutions financières internationales n'était plus présent, ou l'était en très petit nombre. Au cours de cette période, la planification et la coordination des activités liées au développement avec les acteurs internationaux étaient pour l'essentiel au point mort. Même si le conflit n'a pas repris au niveau national, la situation a placé d'importants obstacles sur la voie du développement. Il est demandé au titre de l'Accord de paix qu'une feuille de route stratégique pour le développement économique (un plan national de développement de trois à cinq ans) soit élaborée en vue d'accélérer les progrès qui sont faits pour instaurer une économie sans exclusive, durable et résiliente à l'échelle nationale. Compte tenu du retard pris dans la signature de l'Accord de paix et du peu d'engouement que ce dernier a suscité, ces travaux n'ont pas encore commencé, mais devraient être lancés en 2017 dans le cadre du processus relatif au dialogue national.

22. L'acheminement de l'aide humanitaire rencontre de sérieux obstacles. Plus de 80 humanitaires ont été tués au Soudan du Sud depuis le début de la guerre civile, en décembre 2013, et au moins six convois humanitaires ont été attaqués dans les premiers mois de 2017. Par ailleurs, des installations et fournitures humanitaires continuent d'être pillées et vandalisées en divers endroits.

23. Les acteurs humanitaires se heurtent constamment à des difficultés lorsqu'ils cherchent à venir en aide aux personnes dans le besoin, en raison des affrontements, de l'insécurité et des refus d'accès qui les visent. Des activités destinées à sauver des vies humaines ont été interrompues en raison des restrictions d'accès et de l'insécurité : plus d'une centaine d'humanitaires ont dû être réinstallés ailleurs rien

que depuis le début de 2017, et plusieurs milliers l'ont été depuis le début du conflit.

24. Malgré d'intenses négociations, on déplore encore de nombreux cas de refus d'accès à des postes de contrôle et d'autres formes d'ingérence et d'obstruction. Au cours des derniers mois, de hauts fonctionnaires d'organisations non gouvernementales ont été arrêtés et expulsés; des cas d'extorsion ont été constatés aux points de contrôle; les autorités ont tenté d'exercer des pressions illégitimes dans le cadre de processus de recrutement à Djouba et au niveau infranational, en exigeant notamment que des postes spécifiques d'organisations non gouvernementales soient occupés par des agents nationaux, conformément à la nouvelle réglementation édictée par la loi de 2016 relative aux organisations non gouvernementales; les frais administratifs liés à la délivrance de permis et de documents essentiels ont été revus à la hausse; et les autorités infranationales ont réclamé à plusieurs reprises le paiement de frais déjà réglés auprès des autorités nationales.

IV. Appui des Nations Unies au Soudan du Sud

25. Malgré ces difficultés, les interventions humanitaires au Soudan du Sud continuent de s'intensifier pour répondre aux besoins grandissants, en particulier dans les régions frappées par la famine. Conformément au Plan d'aide humanitaire de 2017, qui fait notamment intervenir des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales et nationales, il est nécessaire de lever 1,6 milliard de dollars en vue d'acheminer de l'aide humanitaire à environ 5,8 millions de personnes et d'assurer leur protection tout au cours de l'année. Compte tenu de la détérioration rapide de la situation humanitaire et de la multiplication spectaculaire des situations nécessitant une intervention humanitaire, le Plan a pour seul objet d'apporter un secours vital d'urgence et vise à compléter les efforts menés en parallèle par l'ONU pour appuyer la résilience et le développement local.

26. En 2016, les travailleurs humanitaires sont venus en aide à plus de 5,1 millions de personnes dans l'ensemble du Soudan du Sud. Au cours des premiers mois de 2017, des humanitaires ont été déployés à plusieurs endroits et ont apporté aide et protection à plus de 1,3 million de personnes, dont plus de 330 000 vivant dans des comtés touchés par la famine depuis février 2017. Les organisations ont fourni des vivres, des semences et des outils, des produits nutritionnels vitaux, des sacs à dos médicaux, des fournitures visant à traiter le choléra, ainsi que des articles non alimentaires essentiels dans des endroits dangereux et difficiles d'accès, notamment des îles où les gens avaient fui en quête de sécurité et de protection. Dans les comtés touchés par la famine, les organisations humanitaires apportent des services essentiels et vitaux et entreprennent des missions mobiles coordonnées et multisectorielles dans les régions où les besoins sont les plus grands. Des interventions continuent également d'être menées dans d'autres régions du pays qui ne sont pas touchées par la famine.

27. Le cadre de coopération intérimaire a été élaboré en 2015, après la signature de l'Accord de paix, et a pour objet de fixer les priorités à court terme de l'équipe de pays des Nations Unies pour ce qui est de l'appui au relèvement et à la résilience au cours de la période de transition, tout en jetant les bases du développement à long terme et du prochain plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Pour élaborer le cadre de coopération intérimaire, l'équipe de pays des Nations Unies a tenu, en novembre 2015, des consultations avec des partenaires gouvernementaux et des donateurs, avec lesquels elle a lancé le cadre de

coopération intérimaire à l'occasion d'une manifestation organisée conjointement en octobre 2016. Le budget total prévu au titre du cadre de coopération intérimaire pour l'appui de l'Organisation des Nations Unies au relèvement et au développement pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élève à 877 millions de dollars. Ce cadre est un outil précieux qui permet de fixer des priorités et de donner des orientations pour ce qui est des activités de développement de l'équipe de pays des Nations Unies. Sa mise en œuvre a toutefois été perturbée par la crise de juillet 2016, qui a entraîné l'évacuation du personnel de plusieurs organismes et détérioré les conditions de sécurité. Cependant, de nombreuses activités sont revenues à la normale après la crise, et ce malgré la forte diminution des aides financières apportées par les donateurs au profit du relèvement et du développement.

28. Au cours de l'année, la mise en œuvre de l'Accord de paix a ralenti puis a été interrompue, ce qui a porté un coup aux possibilités de collaboration politique et institutionnelle et, partant, à un certain nombre des activités prévues. La crise a également eu des répercussions négatives sur les conditions de sécurité et a entravé la tenue d'activités de développement en de nombreux endroits. Elle a aussi pesé sur bon nombre des activités qu'il était prévu de tenir en coopération étroite avec les administrations des États fédérés du pays, et qui, compte tenu de l'instabilité et de la création de nouveaux États, n'étaient plus la priorité des partenaires des États fédérés. La réorientation du financement des donateurs au profit des activités humanitaires a eu une influence sur la capacité des organismes des Nations Unies de contribuer à renforcer les moyens nécessaires à la prestation de services.

29. Point positif, les activités menées directement au niveau local ont été quant à elles moins touchées, notamment s'agissant de l'appui à la sécurité alimentaire et à la sécurité des populations locales et de certaines activités liées aux moyens de subsistances et axées sur le développement des compétences et des qualifications. En outre, certaines activités de subsistance ont été réorientées et ont pu reprendre à la fin de l'année. D'autres activités menées aux niveaux central et local à l'appui des politiques et du renforcement des capacités se sont poursuivies malgré la détérioration globale de la situation.

30. À l'origine, il était prévu que le cadre de coopération intérimaire s'étende de 2016 à 2017, mais il a été décidé de le proroger pour une année supplémentaire, jusqu'en 2018, de sorte à fixer les priorités à inscrire dans un plan national de développement avant l'élaboration d'un plan-cadre complet pour l'aide au développement.

V. Perspectives et recommandations

31. Eu égard aux souffrances de la population du Soudan du Sud, aux déplacements, aux mouvements de réfugiés et à la menace que l'insécurité alimentaire et la famine font peser sur la population, une intervention humanitaire d'envergure est nécessaire et, dans la situation actuelle, l'acheminement d'une aide humanitaire vitale doit être la priorité absolue. Le Gouvernement et tous les autres acteurs nationaux du Soudan du Sud doivent coopérer pleinement avec la communauté internationale, éliminer les obstacles à l'aide humanitaire et garantir son acheminement. Toutefois, la seule façon de régler cette situation extrêmement grave est d'instaurer une paix durable et de renforcer le développement grâce à des initiatives de stabilisation et de relèvement. Il faut en tout premier lieu parvenir à la paix pour mettre fin à l'urgence humanitaire, atteindre les objectifs de développement et répondre aux aspirations de la population du pays indépendant du Soudan du Sud. La première mesure crédible à prendre pour instaurer la paix

consistera à mettre un terme aux hostilités puis à veiller à s'attaquer aux causes profondes du conflit, à établir les responsabilités pour les violations des droits de l'homme et à définir une vision commune de l'avenir du pays grâce au dialogue et à la réconciliation.

32. Le Gouvernement provisoire d'union nationale et l'ensemble des acteurs et des groupes nationaux sont tenus d'assurer l'acheminement et l'accès de l'aide humanitaire et d'appuyer et promouvoir le dialogue et la réconciliation. Dans ce contexte, l'initiative de dialogue national dont le Président Salva Kiir est à l'origine est la bienvenue, et les acteurs internationaux ainsi que l'Organisation des Nations Unies sont disposés à apporter leur appui à un processus véritable et inclusif qui tienne compte de tous les groupes et de toutes les régions du pays, ainsi que des femmes et des hommes qui ont été marginalisés par le conflit ou qui ont fui le pays. Personne ne devrait être laissé au bord du chemin qui mènera à la reconstruction du pays et à la stabilité, la paix et la prospérité.

33. Le dialogue et la réconciliation doivent être la priorité constante de l'ONU et des acteurs internationaux, et diverses activités peuvent être appuyées dans différentes régions du pays en fonction des conditions locales. Même si aucun progrès n'a été fait à l'échelle nationale, il est possible de renforcer la cohésion sociale, de lutter contre les facteurs de conflit et de créer un climat favorable à la paix en assurant la promotion du dialogue à l'échelle locale, en menant des initiatives visant à renforcer les liens communautaires, culturels et économiques et en favorisant la création de diverses plateformes de dialogue. La communauté internationale se doit de saisir toutes les occasions qui lui sont offertes de jeter les bases de la paix et doit faire en sorte que cela reste au cœur de ses priorités.

34. Sans cadre national de développement et sans plan de développement adopté par le pays lui-même, il sera difficile de mener à bien les initiatives à long terme tendant à renforcer les capacités et les systèmes en matière de développement et de fourniture de services. L'équipe de pays des Nations Unies offrira son appui pour élaborer un plan national de développement qui tiendra compte des objectifs de développement durable et des dispositions du plan d'action national visant à appliquer la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Les progrès en la matière seront tributaires du contexte politique global et du retour des acteurs internationaux du développement.

35. Toutefois, dans de nombreuses régions du pays, il est encore possible de faire beaucoup plus à l'échelle locale pour appuyer la résilience, renforcer les moyens de subsistance et redynamiser les services sociaux. L'expérience montre que les initiatives de relèvement et de stabilisation peuvent accroître la résilience aux chocs, notamment l'insécurité alimentaire, réduire les besoins d'aide humanitaire et augmenter les chances de succès des initiatives de dialogue, et permettre ainsi de progresser vers la réconciliation, la paix et le développement. Conformément aux conclusions du Sommet mondial sur l'action humanitaire, tenu à Istanbul (Turquie), en mai 2016, et aux nouvelles méthodes de travail à l'ONU, la nécessité de concilier la dimension humanitaire et les questions de développement dans le contexte de crise prolongée que connaît le Soudan du Sud doit encore être soulignée.

36. L'équipe de pays des Nations Unies présente au Soudan du Sud s'emploie déjà à promouvoir le relèvement et la stabilisation en s'appuyant sur un programme de zones intégré dans les régions où les conditions le permettent. Un programme pilote est progressivement mis en place en 2017 dans la région du Bahr el-Ghazal septentrional, et une feuille de route précise a été établie en vue d'étendre le programme aux régions de l'Équatoria, de l'Unité et du Jonglei. À cette fin, la participation d'acteurs nationaux et locaux ainsi que de la communauté internationale des donateurs sera nécessaire. Cette initiative vise à renforcer la

résilience des populations et à créer un climat propice au relèvement, notamment au moyen d'initiatives locales consistant entre autres à : fournir un appui dans les domaines de la santé, de la nutrition, de la protection, de l'eau et de l'assainissement, et de l'éducation; former des agriculteurs; soutenir les activités entreprises par des femmes dans les domaines de la production de légumes et du traitement des produits alimentaires et des produits de la mer en vue d'améliorer la nutrition; créer des emplois d'urgence pour réhabiliter et reconstruire des marchés locaux et soutenir les petits commerçants et les petites entreprises; lancer un programme de travail contre rémunération en espèces pour construire des routes de desserte; diversifier les moyens de subsistance, notamment grâce à la formation professionnelle; trouver des solutions faisant appel aux énergies renouvelables dans les services publics. En renforçant simultanément la résilience des populations et des institutions locales, il sera possible de prévenir ou d'atténuer l'insécurité alimentaire et la crise humanitaire prolongée dans laquelle est plongée le Soudan du Sud, ce qui contribuera à jeter les bases d'une paix et d'un développement durables.
